AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C1872
FR0000120560-FS0777

9 août 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

NEOPOST S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 août 2017, la société The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 août 2017, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société NEOPOST S.A. et détenir indirectement 1 724 420 actions NEOPOST S.A. représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
Goldman Sachs International	29 423	0,09
Goldman, Sachs & Co. LLC	1 333 910	3,86
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	361 087	1,04
Total Goldman Sachs Group, Inc	**1 724 420**	**4,99**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions NEOPOST S.A. hors marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 34 562 912 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.